



P.V. N°1

27/06/2024



COMMISSION DE GESTION DES COMPÉTITIONS ET DES RÈGLEMENTS DU DISTRICT DU GERS DE FOOTBALL

Le 27 juin 2024, la commission des compétitions seniors s'est réunie au siège du District afin d'établir le fonctionnement de la commission.

Après avoir accueilli son nouveau membre, Monsieur BOISSARD Olivier, la commission a écouté la proposition de Monsieur MÉAU Stéphane et a validé ce qui suit à l'unanimité.

La commission des compétitions et des règlements est scindée en trois sous-commissions, la gestion des calendriers, la gestion des règlements et la gestion des compétitions Féminines.

Le Président du District, Monsieur REQUÉNA Claude est membre de droit des deux sous-commissions.

La gestion des calendriers :

1 – Composition :

Elle se compose d'un gestionnaire, **Monsieur MÉAU Stéphane** puis de trois membres, **Messieurs BOISSARD Olivier, THORIGNAC Patrice et PÉRONI Guillaume**

2 – Son rôle :

Élaboration et gestion du planning des compétitions
Établissements des calendriers des championnats
Gestion des demandes de modification des rencontres
Gestion des reports de rencontres (intempéries, arrêtés, ...)
Demandes particulières des clubs
Organisation et gestion des coupes

3 – Joignabilité :

**La gestion des calendriers est joignable par téléphone au secrétariat du district : 05.62.05.51.21.
Par mail : compet.dgf@gmail.com**

La gestion des règlements des compétitions :

1 – Composition :

Elle se compose de quatre membres, **Messieurs DROUILHÉ-PEYRE Max, MIANI Alain, LINÉ Jean-Jacques et BRANA Franck**

2 – Son rôle :

Ajuster les règlements en fonction des modifications effectuées par la sous-commission de gestion des calendriers et des membres de la dite commission.

3 – Joignabilité :

**La gestion des règlements est joignable par téléphone au secrétariat du district : 05.62.05.51.21.
Par mail : secretariat@districtfootgers.fff.fr**



La gestion des compétitions Féminines :

1 – Composition :

Elle se compose d'une gestionnaire, **Madame CARMARAN Audrey** puis de trois membres, **Mesdames THORE Brigitte, HONTANX Solène et de Monsieur GONZALES David (District 65, invité permanent)**

2 – Son rôle :

- Élaboration et gestion du planning des compétitions
- Établissements des calendriers des championnats
- Gestion des demandes de modification des rencontres
- Gestion des reports de rencontres (intempéries, arrêtés, ...)
- Demandes particulières des clubs
- Organisation et gestion des coupes

3 – Joignabilité :

- **La gestion des règlements est joignable :**
- **Par téléphone Madame CARMARAN Audrey : 06.64.85.71.80**
- **Par téléphone au secrétariat du district : 05.62.05.51.21.**
- **Par mail Madame CARMARAN Audrey : audrey.districtfootgers@gmail.com**
- **Par mail : secretariat@districtfootgers.fff.fr**

La commission a ensuite validé à l'unanimité l'issue de la saison 2023 – 2024 en ce qui concerne les montées et descentes.

D1 :

- Champion AIGNAN 1
- AIGNAN 1 accède en R. 3.
- L'SLE-JOURDAIN 2 et FORZA LSJ descendent en D2.

D2 :

- Champion : AUCH FOOTBALL 3
- AUCH FOOTBALL 3, MONFERRAN SAVES 1et EAUZE 1 (meilleur second de D2.) accèdent en D.1.
- VAL D'ARROS 1, CASTERA-VERDUZAN 1 et LECTOURE 1 (Poule A) et SEGOUFIELLE 2, SOLOMIAC 1 et COLOGNE 2 (Poule B) descendent sportivement en D3.

D3 :

- Champion : TOUGET 1
- Les équipes de DURAN 2 et FORZA 2 (Poule A) et SUD ASTARAC 2 (Poule C) ne pouvant accéder à la D2 administrativement, EAUZE 2 (Poule A), TOUGET 1 (Poule B) et MONFERRAN SAVES 2 (Poule C) accèdent à la D2.

Le Président
Franck BRANA